

Réf: Dossier 263013

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE GENERALE D'ELECTRICITE »
en abrégé « EIGE »

Siège ABIDJAN MARCORY SICOI, Lot 42 A, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 04/10/2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 25/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE
GENERALE D'ELECTRICITE » en abrégé « EIGE »

Objet : La vente de matériel électrique ; - Import-Export.
Et, généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'
objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY SICOI, Lot 42 A, Ilot 0

Dirigeant(s) M MEGNAN BEUGRE ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12462 du 16/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80928/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

Pour Avis

Le CEPICI

